



Élections :

LA POSTE – COURRIER/DISTRIB

LA POSTE DOIT PAYER!

2014 sera marquée par les élections municipales en mars et les européennes en mai. Comme pour les scrutins précédents, La Poste est chargée du traitement et de la distribution du matériel électoral pour ces deux élections.

Compensation et élections : le chantage postal.

Au motif de la baisse des volumes et de la conjoncture économique défavorable (Baisse du CA), La Poste laisse le choix aux DOTC de ne pas compenser la distribution des plis électoraux aux 44 millions d'électeurs, dès lors que ceux-ci peuvent être intégrés dans la charge de travail des facteurs.

Pas d'élections sans compensation.

La Poste sera rétribuée par le Ministère de l'Intérieur pour ces deux élections. Si nous pouvons nous satisfaire de cette manne supplémentaire pour les finances postales. **Par contre nous n'acceptons pas que les agents (facteurs, trieurs, achemineurs...) ne soient pas compensés!**

Élections 2014 : FO exige l'ouverture de négociations sur les compensations !

À quoi jouent La Poste et certaines DOTC ? La baisse de trafic ne doit pas être un prétexte pour ne pas payer le travail des postières et des postiers du Courrier.

Même en décroissance de trafic, que l'on soit facteurs à Amiens, Foix, Paris, Vannes, Metz, Gap, Moulins, Fort-de-France, les agents n'en finissent pas de subir la sécablité, les adaptations organisationnelles et les réorganisations, l'allongement de leurs tournées. La pénibilité est toujours là malgré les beaux discours.

Pour FO, La Poste et ses territoires doivent impérativement ouvrir des négociations et reconduire a minima les compensations des années précédentes.

Pas de bénéf sur le dos des agents.

La section FOCOM POSTE 06

LIBERTÉ – DÉMOCRATIE – INDÉPENDANCE